



VILLE DE
Launaguet

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023 à 18h30

Salle 1^{er} étage de l'Hôtel de ville

Séance publique

ORDRE DU JOUR

1 / APPROBATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Rapporteur : Michel ROUGÉ

1.1 – Procès-Verbal de la séance du 28 juin 2023 (Annexe 1.1)

2 / DECISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Michel ROUGÉ

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à la délégation donnée par le Conseil Municipal le 27 mai 2020, Monsieur le Maire rendra compte des décisions suivantes :

- 2.1 – Marché Fournitures de bureau (Annexe 2.1)
- 2.2 – Avenant à la convention de mise à disposition gratuite de foncier (Annexe 2.2)
- 2.3 – Convention de mise à disposition locaux municipaux (Annexe 2.3)
- 2.4 – Convention de mise à disposition locaux municipaux (Annexe 2.4)
- 2.5 – Demande de subvention auprès du CD31 (Annexe 2.5)
- 2.6 – Convention de mise à disposition locaux municipaux (Annexe 2.6)
- 2.7 - Exposition de la maquette SAGRADA FAMILIA (Annexe 2.7)
- 2.8 – Contrat de location d'un chapiteau à l'occasion du forum des associations et de la 7^{ème} Fête du Sport et de Launaguet. (Annexe 2.8)
- 2.9 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 31- « Temps Libre Prévention Jeunesse » (Annexe 2.9)

3/ FINANCES

Rapporteur : Michel ROUGÉ

- 3.1 - Achat de titres restaurant : convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole - adoption d'une délibération modificative permettant d'inclure le CCAS de Cugnaux suite à une erreur matérielle présente dans la délibération 2023.05.24.038. (Annexe 3.1)

4/ ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Natacha MARCHIPONT

- 4.1 - Engagement de la commune de Launaguet en faveur de la biodiversité (Annexe 4.1)

5 / CULTURE ET PATRIMOINE

Rapporteur : Edith PAPIN TOUZET

- 5.1 – Convention de partenariat dans le cadre du 15^{ème} Festival Toulouse Polars du Sud, édition 2023, entre la commune de Launaguet et l'Association Toulouse Polars du Sud. (Annexe 5.1)
- 5.2 – Présentation du rapport annuel du fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique de Launaguet- **EMML**- (Annexe 5.2)

6 / VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Rapporteur : Pascal PAQUELET

6.1 – Syndicat Départemental d’Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) – délibération de principe – enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10 000 € maximum pour le traitement des petits travaux urgents.

6.2 – Syndicat Départemental d’Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) - Présentation du rapport d’activité 2022 (Annexe 6.2)

7 / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : Michel ROUGÉ

7.1 - Désignation d’un correspondant Incendie et Secours

7.2 – Mandat spécial dans le cadre du 105^{ème} Congrès des Maires de France 2023

8 / QUESTIONS ORALES - ECRITES

Rapporteur : Michel ROUGÉ

Questions orales / écrites.

Launaguet, le 13 SEP. 2023

Michel ROUGÉ
Maire de Launaguet

